

Fonds pour l'adaptation

AFB/B.3/11
25 août 2008

Conseil du Fonds pour l'adaptation
Troisième réunion
Bonn, 15-18 septembre 2008

Point 8 de l'ordre du jour

BUDGETS RÉVISÉS DU CONSEIL ET DU SECRÉTARIAT DU FONDS POUR L'ADAPTATION

INTRODUCTION

1. Le Conseil du Fonds pour l'adaptation a approuvé les trois budgets suivants à sa première réunion : i) un état récapitulatif des dépenses estimatives du Secrétariat pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2008 ; ii) un projet de budget du Secrétariat et du Conseil, soumis à l'approbation de ce dernier, pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2008 ; et iii) un projet de budget du Secrétariat et du Conseil pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

2. Lors de sa deuxième réunion, le Conseil du Fonds pour l'adaptation a approuvé, à la lumière des ressources disponibles et des financements reçus, un budget révisé couvrant les activités du Secrétariat et du Conseil pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2008. Ce budget comprend l'organisation d'une réunion en septembre 2008 et l'intégralité du coût associé au poste de chargé de programme principal jusqu'en juin 2010.

3. Les derniers états récapitulatifs de dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 ont été présentés à cette deuxième réunion. Le Secrétariat a également présenté un état récapitulatif des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale créé à l'appui du Fonds pour l'adaptation afin de financer les activités du Secrétariat et du Conseil.

4. Dans la perspective de la troisième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation, les documents suivants ont été préparés :

- i) Dépenses encourues par le Secrétariat du Fonds pour l'adaptation et le Conseil : 1^{er} janvier-30 juin 2008 (tableau 1) ;
- ii) État récapitulatif des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale créé à l'appui du Fonds pour l'adaptation afin de financer les activités du Secrétariat et du Conseil du Fonds pour l'adaptation (objet d'un document distinct) ;
- iii) Budget révisé du Secrétariat et du Conseil du Fonds pour l'adaptation pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2008, dont le poste de chargé de programme principal jusqu'en juin 2010, et état récapitulatif des financements reçus et des dépenses à ce jour (tableau 2).

**Dépenses encourues par le Secrétariat et le Conseil du Fonds pour l'adaptation :
1^{er} janvier au 30 juin 2008**

5. Les dépenses encourues par le Secrétariat au cours de la période considérée sont estimées à **739 142** dollars et se répartissent comme suit : i) personnel affecté à l'étude et la préparation des documents nécessaires aux première et deuxième réunions du Conseil du Fonds pour l'adaptation ; ii) déplacements des membres et membres suppléants du Conseil participant aux première et deuxième réunions du Conseil ; iii) frais de déplacement des agents du Secrétariat chargés d'organiser les première et deuxième réunions du Conseil. **L'état récapitulatif de ces dépenses figure au tableau 1.**

**Tableau 1 : État récapitulatif des dépenses du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation :
1^{er} janvier - 30 juin 2008**

Dépenses du Conseil et du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation 1^{er} janvier – 30 juin 2008		
Poste de dépenses	Dépenses prévues	Dépenses
<u>Personnel (traitements et indemnités)</u> 10 agents du FEM deux mois /an :	135 802	122 438
<u>Déplacements (9 000 dollars/mission)</u>	648 000	302 319
Consultants	36 000	38 870
5 agents du FEM - 2 réunions chacun	108 000	71 924
Conseil – 24 membres pris en charge x 2 réunions	432 000	191 525
Comités - 8 membres x 1 réunion	72 000	0
<u>Consultant</u>	32 000	75 080
<u>Frais généraux de fonctionnement</u>	27 908	23 162
Bureaux, équipements et fournitures		
<u>Coût de 2 réunions</u>	239 500	216 143
Tota	1 083 210	739 142

Projet de budget du Secrétariat et du Conseil du Fonds pour l'adaptation : 1^{er} juillet – 31 décembre 2008

6. Le budget de toutes les activités du Conseil et du Secrétariat est estimé à **950 851** dollars et se répartit comme suit : i) personnel affecté à l'étude et la préparation des documents nécessaires à la troisième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation en septembre 2008 ; ii) déplacements des membres et membres suppléants du Conseil participant à la troisième réunion du Conseil en septembre 2008 ; iii) frais de déplacement des agents du Secrétariat chargés d'organiser la troisième réunion du Conseil et d'assurer le suivi des décisions de cette réunion et des précédentes pendant la période considérée. **L'état récapitulatif de ces dépenses figure au tableau 2.**

7. Toujours prévue pour décembre 2008, la quatrième réunion ne pourra avoir lieu que s'il est possible de réunir les ressources nécessaires au financement des frais de déplacement et de toutes les autres dépenses administratives (travail d'organisation préparatoire du Secrétariat et participation des membres et membres suppléants du Conseil).

8. Il est à noter que ce budget comprend une dotation de **398 370** dollars pour des dépenses de personnel, ce qui permettra notamment d'engager un agent de haut niveau sous contrat de deux ans à échéance simultanée avec d'autres agents. Ce budget a été proposé par le Secrétariat et approuvé par le Conseil, sous réserve que le recrutement de deux agents supplémentaires soit financé en priorité une fois les ressources nécessaires disponibles.

9. Le Conseil du Fonds pour l'adaptation a également décidé de mettre des moyens supplémentaires à la disposition de son président en approuvant un nombre limité de postes de dépenses indispensables à l'exercice de ses fonctions. Il pourrait notamment s'agir des éléments suivants : coût des télécommunications, dont un téléphone et l'accès à internet, reprographie des documents, coût direct de certaines activités menées dans l'exercice de la fonction de président, et toute mission, approuvée par le vice-président du Conseil du Fonds pour l'adaptation, qui visera à réunir des financements à l'appui du Fonds jusqu'à ce que la monétisation des URCE permette de dégager les ressources nécessaires. Les paiements s'effectueront sur présentation des reçus appropriés et de l'original des factures.

Tableau 2. Dépenses estimatives du Secrétariat et du Conseil du Fonds pour l'adaptation :
1^{er} juillet 2008 - 31 décembre 2008
(dont dépenses de personnel pour un nouvel agent du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2010)

Dépenses estimatives du Secrétariat et du Conseil du Fonds pour l'adaptation 1^{er} juillet 2008 – 31 décembre 2008 (6 mois) (dont un nouvel agent jusqu'au 30 juin 2010)	
Poste de dépenses	
<u>Personnel (traitements et indemnités)</u>	545
10 agents du FEM 2 mois /an (6 mois)	147 369
1 spécialiste, temps complet (24 mois)	398 370
<u>Déplacements (7 500 dollars/mission)</u>	217 500
Consultants	7 500
4 agents du FEM - 1 réunion	30 000
Conseil - 24 membres pris en charge - 1 réunion	180 000
<u>Consultant</u>	35 000
<u>Frais généraux de fonctionnement</u>	81 612
Bureaux, équipements et fournitures	66 612
Moyens fournis au président pour exercer ses fonctions	15 000
<u>Coût d'une réunion</u>	71 000
Tota	950 851

Ressources disponibles au 21 août	1 426 680
Dépenses réelles : 1 ^{er} janvier - 30 juin 2008	739 142
Dépenses prévues : 1 ^{er} juillet -31 décembre 2008	950 851
Déficit de financement au 31 décembre 2008	(263 313)